

ENJEUX

La Charte Européenne du Chercheur définit les missions et les responsabilités des chercheur-e-s à la croisée entre la liberté de la recherche et le respect des principes éthiques.

Les chercheur-e-s doctorant-e-s, en début de carrière, sont accompagné-e-s dans leur développement professionnel par leurs encadrant-e-s. L'intégration des enjeux d'éthique scientifique en est un élément majeur, parfois fragilisée par les attentes nombreuses et croissantes vis-à-vis des doctorant-e-s : publications, rapidité d'obtention de résultats, activités d'enseignement, etc.

ANALYSE

Axe 1 : POINTS À DISCUTER AVEC CHAQUE DOCTORANT·E

Propriété intellectuelle

- Signaler aux doctorant-e-s l'existence du Code de la propriété intellectuelle
- Distinguer les droits d'auteurs, entre droits moraux et droits patrimoniaux
- Signaler les caractéristiques propres à la recherche : pour les publications, les logiciels, le cas des mémoires et des thèses
- Distinguer les réglementations dans le cas d'une relation contractuelle ou non contractuelle
- Sensibiliser les doctorant-e-s aux pratiques de certaines maisons d'édition

Propriété industrielle

- Rappeler les enjeux de la protection dans la propriété industrielle
- Expliquer l'existence des brevets, et ce qui peut être breveté ou non, dans quelles circonstances
- Distinguer les droits moraux et patrimoniaux, dans le cadre de relations contractuelles ou non contractuelles
- Expliquer l'existence, la possibilité et les enjeux des conventions relatives à la propriété industrielle
- Mettre en perspective la notion de propriété industrielle avec les objectifs poursuivis par le monde scientifique

Plagiat

- Définir le plagiat
- Définir les modalités d'autorisation de réutilisations
- Proposer une méthodologie, des exemples de citations : comment citer, quelles informations mentionner ? Expliquer l'existence de traditions disciplinaires
- Rappeler les risques encourus en cas de plagiat
- Proposer des outils aux doctorant-e-s :
 - Outils de détection des plagiat, parfois un investissement de l'équipe ou du laboratoire
 - Conseils méthodologiques : fichiers « ressources et citations », bien classés et référencés, dès le début du doctorat, base de données, etc.

OBJECTIFS

- Disposer d'une vue d'ensemble des éléments d'intégrité scientifique auxquels les doctorant-e-s devraient être sensibilisé-e-s
- Proposer des outils ou méthodes aux doctorant-e-s pour limiter les risques de non-respect des principes d'éthique scientifique
- Orienter les doctorant-e-s vers les formations ou informations appropriées

CHARTRE EUROPÉENNE DU CHERCHEUR

À sa page 12, la Charte Européenne du Chercheur évoque :

- La liberté de la recherche : « *Les chercheurs devraient centrer leurs travaux de recherche sur le bien de l'humanité et l'extension des frontières de la connaissance scientifique, tout en jouissant de la liberté de pensée et d'expression, ainsi que de la liberté de déterminer les méthodes qui permettent la résolution des problèmes, selon les pratiques et principes éthiques qui sont reconnus* »
- Les principes éthiques : « *Les chercheurs doivent adhérer aux pratiques éthiques reconnues et aux principes éthiques fondamentaux de mise dans leur(s) discipline(s), ainsi qu'aux normes éthiques étayées par les différents codes d'éthique nationaux, sectoriels ou institutionnels.* »

Intégrité scientifique

Avoir une discussion, dès le début du doctorat, sur les valeurs scientifiques et les contraintes

Insister sur des enjeux propres à la discipline ou au projet, par exemple : expériences avec des animaux, entretiens contenant des données personnelles, etc.

Évoquer quelques cas de fraudes avérées et inviter à une discussion pour en comprendre les ressorts

Réfléchir aux enjeux de l'exploitation des données de la recherche

Axe 2 : LA PLACE DU MODÈLE DANS L'ÉTHIQUE

Pour l'heure, la littérature scientifique ne fait pas état de manière univoque d'un processus permettant d'assurer une bonne transmission des valeurs inhérentes à l'intégrité scientifique. Une constante a toutefois été observée : la place du modèle.

S'il est important de sensibiliser les doctorant-e-s à l'éthique scientifique par des échanges, des lectures et/ou des formations, il est plus encore essentiel que son environnement reflète cette éthique : une incartade, même légère, aux principes de l'intégrité scientifique, peut suffire à faire comprendre à un-e jeune chercheur-e que la fin justifie les moyens et que l'éthique est optionnelle.

Les encadrant-e-s doivent ainsi être particulièrement vigilant-e-s à ne jamais laisser entendre qu'il est possible, ne serait-ce que temporairement, de contrevenir à certaines des règles de l'intégrité scientifique : place des auteur-e-s d'une publication, validation des expérimentations, autorisations nécessaires, suivi du protocole, etc.

Axe 3 : L'OPENACCESS ET L'OPENSOURCE

Les dynamiques de publication OpenAccess et d'ouverture des données (OpenScience) constituent un terrain de discussion propice pour illustrer les enjeux liés à l'éthique scientifique. La question du libre accès aux méthodes et résultats de la recherche scientifique interroge en effet tant l'intérêt que les limites des pratiques de *peer reviewing*, ainsi que la frontière entre brevetabilité et propriété collective du savoir, à l'heure de l'économie de la connaissance.

Sans présumer des conclusions que susciteraient de tels débats, c'est l'échange lui-même qui sera susceptible de permettre à la/le doctorant-e de mettre son travail en perspective avec son utilité sociale, et ce que sa recherche puisse ou non mener à une commercialisation.

CAS DES JEUNES CHERCHEUR·E·S D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Les définitions de l'éthique et de l'intégrité scientifiques ne sont pas universelles. Un-e doctorant-e dont la formation a eu lieu dans un environnement avec d'autres normes peut donc avoir une vision différente de ce qui se fait et ce qui ne se fait pas en matière de recherche.

Il est donc essentiel, avec tout-e doctorant-e mais plus encore en cas de différences culturelles importantes, de ne laisser aucune place à l'implicite et de spécifier précisément les règles dont on attend le respect.

POUR ALLER PLUS LOIN

Merton, R., *The Normative Structure of Science*, in Merton, R., *The Sociology of Science : Theoretical and Empirical Investigations*, University of Chicago Press, 1942

Gibbons, M. et al., *The new production of knowledge: the dynamics of science and research in contemporary societies*, Sage, 1994

Charte européenne du chercheur et code de bonne conduite pour le recrutement des chercheurs, Commission Européenne, 2005

Manuel de Frascati (Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental - OCDE)

Code de la Propriété Intellectuelle



Adoc Métis

15 avenue du Rhin

67100 Strasbourg

06 52 85 85 22

contact@adoc-metis.com

adoc-metis.com